

PRÉFET DE LA RÉGION AQUITAINE

Préfecture
Cabinet du Préfet

Bordeaux, le 15 mars 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

1ère journée d'échanges techniques sur le devenir du massif forestier des Landes de Gascogne

Dans le cadre de la future Directive Territoriale d'Aménagement et de Développement Durable (DTADD), une première journée d'échanges techniques sur le devenir du massif forestier des Landes de Gascogne, s'est tenue ce jeudi 15 mars à l'écomusée de Marquèze.

Proposé par l'Etat et validé par décret, le dispositif DTADD, issu du Grenelle Environnement, est la traduction juridique d'un projet de territoire issu du débat local et co-construit avec l'ensemble des acteurs du ou des territoires concernés.

Or, chacun le sait, il n'y a d'équivalent en Europe, ni du massif forestier landais, ni du littoral aquitain. C'est pourquoi le Préfet de Région a reçu des Ministres concernés la commande de rédiger avec l'ensemble des collectivités et acteurs de ce vaste territoire, un projet de DTADD portant sur ces deux espaces contigus et complémentaires.

Le littoral fait d'ores et déjà l'objet avec le GIP littoral, du « Plan de Développement Durable du Littoral Aquitain 2007-2020 » (PDDL) qui fixe des principes solides et consensuels. Il sera complété par un « schéma d'organisation de l'espace ». La DTADD donnera donc une valeur juridique aux éléments qui le nécessiteraient à l'issue de ces travaux.

Les réflexions sur le massif forestier, déjà très nombreuses, méritent en revanche d'être mieux partagées. La journée d'échanges qui a eu lieu ce jour à Marquèze avait pour objectif d'entamer ce processus, afin d'aboutir dans un délai raisonnable, à un consensus équivalent à celui du littoral.

La journée de Marquèze a ainsi rassemblé près d'une centaine de participants, issus des milieux professionnels et associatifs, des différentes collectivités locales, d'opérateurs fonciers ou d'instituts de recherche.

Le constat suivant a pu être dressé au terme d'une dizaine d'interventions thématiques reflétant la diversité des regards :

- Le massif forestier des Landes de Gascogne constitue **un espace de production intégrée exceptionnelle, entre matière première et transformation industrielle**. De cette caractéristique économique découlent l'ensemble des autres « qualités » du massif: marqueur d'identité régionale, par le caractère de son paysage très singulier, espace de « biodiversité extensive », dont chasseurs et écologistes reconnaissent ensemble la valeur, enfin puits de carbone atténuateur incontestable d'effet de serre pour notre région et au-delà.

- Mais c'est aussi **un espace sous forte pression** : climatique (deux tempêtes et leurs effets induits sur la production de bois et sur les parasites), mais aussi anthropique (pression de l'agriculture, mais aussi de l'urbanisation, que les gares et haltes TGV risquent de renforcer). Enfin, le développement -souhaitable- des énergies renouvelables interpelle désormais le massif : fermes photovoltaïques, développement de la biomasse, ce qui peut changer l'aspect et la destination de la forêt: les taillis à courte rotation n'ont rien de commun avec les colonnades de pins maritimes, et leur débouchés ne sont pas locaux, mais lointains.

A l'issue de la journée, les participants sont convenus de constituer **un atelier technique d'une vingtaine de membres**, représentatif des différents acteurs présents : professionnels de la forêt, collectivités territoriales, services et établissements publics de l'Etat. Cet atelier va entreprendre la rédaction d'un « plan de développement durable du massif forestier » inspiré de ce qui existe déjà sur le littoral.

Avant la fin de l'année une nouvelle réunion « Marquèze 2 » sera organisée pour prendre connaissance des premières orientations de ce plan, issue des travaux de l'atelier technique.

Le travail ne fait donc que commencer, mais cette première journée témoigne d'ores et déjà d'une forte attente du territoire vis à vis de ce chantier. Il s'agit d'assurer un développement équilibré, à la fois respectueux de l'environnement et dynamique au plan économique.

Contact Presse :

Sophie BILLA : 📞 06 07 62 05 99
Bureau de la Communication Interministérielle

🕒 05 56 90 60 18 - 📠 05 56 90 60 30

📧 pref-communication@gironde.gouv.fr